

---

# États financiers de l' Association pour l'intégration sociale d'Ottawa

31 mars 2026

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant .....	1-2
État des résultats .....	3
État de l'évolution de l'actif net .....	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie .....	6
Notes complémentaires.....	7-12
Produits et charges par programme - Annexe.....	13

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'Association pour l'intégration sociale d'Ottawa

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association pour l'intégration sociale d'Ottawa (l'« Association »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte* S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés  
Le 8 juin 2026

## Association pour l'intégration sociale d'Ottawa

### État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2026

	Notes	2026 \$	2025 \$
<b>Produits (annexe)</b>			
Subventions du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MSESC)		<b>11 953 093</b>	12 059 725
Autres subventions et contributions		<b>55 747</b>	146 029
Contributions des personnes		<b>650 414</b>	646 956
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	9	<b>160 857</b>	172 740
Fonds passeport		<b>443 751</b>	422 027
Autres produits	10	<b>153 792</b>	165 070
		<b>13 417 654</b>	13 612 547
<b>Charges (annexe)</b>			
Salaires et charges sociales		<b>9 469 601</b>	9 686 435
Déplacements		<b>311 012</b>	326 398
Frais de communications		<b>87 331</b>	84 225
Loyer		<b>381 870</b>	366 586
Services publics		<b>75 836</b>	72 369
Formation		<b>169 582</b>	142 944
Publicité et promotion		<b>27 282</b>	22 231
Entretien et réparations		<b>397 053</b>	409 054
Achats de services professionnels		<b>267 153</b>	179 652
Achats de services en technologie de l'information		<b>198 677</b>	175 716
Achats de services pour les personnes		<b>435 210</b>	436 155
Achats de services en milieux de vie		<b>710 178</b>	764 087
Achats de services divers		<b>77 584</b>	105 498
Assurances		<b>70 752</b>	65 866
Fournitures et équipement		<b>528 227</b>	537 157
Amortissement des immobilisations corporelles		<b>160 857</b>	172 740
Divers		<b>37 046</b>	27 438
		<b>13 405 251</b>	13 574 551
<b>Excédent des produits sur les charges</b>		<b>12 403</b>	37 996

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Association pour l'intégration sociale d'Ottawa****État de l'évolution de l'actif net**

Exercice terminé le 31 mars 2026

	<b>Investi en immobilisations corporelles</b>	<b>Non affecté</b>	<b>Total 2026</b>	Total 2025
	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début</b>	<b>1 020 065</b>	<b>255 025</b>	<b>1 275 090</b>	1 237 094
Excédent des produits sur les charges	—	<b>12 403</b>	<b>12 403</b>	37 996
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<b>213 950</b>	<b>(213 950)</b>	—	—
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>(160 857)</b>	<b>160 857</b>	—	—
Apports reçus pour investissements dans les immobilisations corporelles	<b>(213 950)</b>	<b>213 950</b>	—	—
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<b>160 857</b>	<b>(160 857)</b>	—	—
<b>Solde à la fin</b>	<b>1 020 065</b>	<b>267 428</b>	<b>1 287 493</b>	1 275 090


Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.


**Association pour l'intégration sociale d'Ottawa**  
**État de la situation financière**  
 au 31 mars 2026

	Notes	2026 \$	2025 \$
<b>Actif</b>			
À court terme			
Encaisse		565 264	1 107 762
Débiteurs	5	305 636	244 447
Frais payés d'avance		44 714	51 083
		<b>915 614</b>	1 403 292
Immobilisations corporelles	6	3 362 156	3 309 063
		<b>4 277 770</b>	4 712 355
<b>Passif</b>			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer	7	536 083	1 011 249
Apports reportés	8	106 134	135 128
Revenus perçus d'avance		5 969	1 890
		<b>648 186</b>	1 148 267
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	9	2 342 091	2 288 998
		<b>2 990 277</b>	3 437 265
<b>Actif net</b>			
Investi en immobilisations corporelles		1 020 065	1 020 065
Non affecté		267 428	255 025
		<b>1 287 493</b>	1 275 090
		<b>4 277 770</b>	4 712 355

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil

 \_\_\_\_\_, administrateur

 \_\_\_\_\_, administrateur

## Association pour l'intégration sociale d'Ottawa

### État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2026

	Notes	2026 \$	2025 \$
Rentrées (sorties) nettes d'encaisse liées aux activités suivantes :			
<b>Activités d'exploitation</b>			
Excédent des produits sur les charges		12 403	37 996
Éléments sans incidence sur l'encaisse			
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		(160 857)	(172 740)
Amortissement des immobilisations corporelles		160 857	172 740
		<b>12 403</b>	37 996
Variation des éléments hors caisse du fond de roulement d'exploitation	15	(554 901)	223 089
		<b>(542 498)</b>	261 085
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(213 950)	(41 411)
<b>Activités de financement</b>			
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		213 950	41 411
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse		(542 498)	261 085
Encaisse au début		1 107 762	846 677
<b>Encaisse à la fin</b>		<b>565 264</b>	1 107 762

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### 1. Description de l'organisme

L'Association pour l'intégration sociale d'Ottawa (l'Association), constituée sans apport de capital en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, est un organisme sans but lucratif en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et est par conséquent exonéré d'impôts. La mission de l'Association est d'offrir aux personnes d'Ottawa ayant une déficience intellectuelle des services en français favorisant leur épanouissement et leur inclusion au sein de la communauté.

### 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

#### *Constatation des produits*

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports sujets à des restrictions externes sont reportés et constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et lorsque leur perception est raisonnablement assurée.

Les contributions des personnes et les produits du fonds passeport sont constatés à titre de produits dans l'exercice auquel ils se rapportent.

#### *Immobilisations corporelles*

L'ameublement et l'équipement informatique ainsi que les logiciels sont comptabilisés au coût et amortis sur une période de cinq et trois ans respectivement, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les bâtiments sont amortis sur une période de quarante ans selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les améliorations locatives sont comptabilisées au coût et amorties sur la durée du bail.

Les terrains ne sont pas amortis compte tenu de leur durée de vie indéfinie.

#### *Dépréciation d'actifs à long terme*

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

#### *Créditeurs et charges à payer*

Les créditeurs et charges à payer sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### *Apports reportés*

L'excédent des apports reçus sur les charges afférentes aux projets non terminés est présenté à l'état de la situation financière comme apports reportés. Tout solde résiduel à la fin de ces projets est alors imputé à l'état des résultats.

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

### *Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles*

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement des immobilisations corporelles énoncée précédemment.

Ces montants excluent les apports pour l'achat de terrains puisque ceux-ci sont comptabilisés directement à l'actif net.

### *Instruments financiers*

#### Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Association devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Association qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'Association dans le cadre de l'opération

#### Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement.

#### Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tout escompte ou toute prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêts.

#### Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Association comptabilise en résultat net une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

**2. Principales méthodes comptables (suite)***Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatées au cours de la période visée par les états financiers.

La provision pour créances douteuses, la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles et les montants de certaines charges à payer sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations ont été utilisées. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

**3. Ventilation des charges**

Les charges d'administration sont ventilées au sein des programmes en fonction du pourcentage des produits de subvention du Ministère et se répartissent tel que présenté à l'annexe – Produits et charges par programme.

De plus, les charges de formation présentées à l'état des résultats incluent des charges de salaires et charges sociales d'un montant de 73 205 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2026 (79 762 \$ en 2025).

**4. Marge de crédit**

L'Association dispose d'une marge de crédit autorisée et inutilisée de 100 000 \$ auprès d'une institution financière, portant intérêts au taux de base plus 2 %. Cette facilité de crédit est garantie par une convention de sûreté générale de premier rang et est renouvelable annuellement.

**5. Débiteurs**

	<b>2026</b>	2025
	\$	\$
Fonds passeport	<b>138,108</b>	120,504
Autres subventions et contributions	<b>11,457</b>	18,024
TPS et TVH à recouvrer	<b>87,248</b>	68,937
Autres	<b>68,823</b>	36,982
	<b>305,636</b>	244,447

## Association pour l'intégration sociale d'Ottawa

### Notes complémentaires

31 mars 2026

#### 6. Immobilisations corporelles

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2026 Valeur comptable nette \$	2025 Valeur comptable nette \$
Terrains	1 029 679	—	1 029 679	1 029 679
Bâtiments	3 799 226	(1 608 373)	2 190 853	2 148 924
Ameublement et équipement informatique	1 844 271	(1 758 069)	86 202	83 344
Logiciels	33 362	(33 362)	—	—
Améliorations locatives	416 193	(360 771)	55 422	47 116
	<b>7 122 731</b>	<b>(3 760 575)</b>	<b>3 362 156</b>	<b>3 309 063</b>

Le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MSESC) détient un privilège sur les terrains et bâtiments. Le MSESC possède donc un droit de regard sur la disposition et le reliquat éventuel de ces immobilisations corporelles.

Le coût et l'amortissement cumulé au 31 mars 2025 étaient respectivement de 6 915 742\$ et 3 606 679 \$.

#### 7. Crédoeurs et charges à payer

	2026 \$	2025 \$
Crédoeurs et charges à payer	527,857	909,972
Sommes à remettre à l'État	8,226	101,277
	<b>536,083</b>	<b>1,011,249</b>

#### 8. Apports reportés

Les apports reportés présentent la partie non utilisée des apports reçus pour des fins spécifiques. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2026 \$	2025 \$
Solde au début	135 128	154 929
Apports reçus	33 098	87 813
Montant constatés comme produits	(62 092)	(107 614)
Solde à la fin	<b>106 134</b>	<b>135 128</b>

Le solde en fin d'exercice est composé de :

	2026 \$	2025 \$
Subvention du MSESC	94 228	94 228
Collecte de fonds	11 906	40 900
Solde à la fin	<b>106 134</b>	<b>135 128</b>

## Association pour l'intégration sociale d'Ottawa

### Notes complémentaires

31 mars 2026

#### 9. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles présentent la partie non amortie des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et les subventions reçues pour les acquisitions de terrains, de bâtiments, ameublement et équipement informatique, de logiciels et d'améliorations locatives. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles pour l'exercice sont les suivantes :

	<b>2026</b>	2025
	\$	\$
Solde au début	<b>2 288 998</b>	2 420 327
Plus : Apports reçus pour investissement dans les immobilisations corporelles	<b>213 950</b>	41 411
Moins : Montants amortis aux résultats	<b>(160 857)</b>	(172 740)
Solde à la fin	<b>2 342 091</b>	2 288 998

#### 10. Autres produits

	<b>2026</b>	2025
	\$	\$
Dons et cotsations	<b>8 236</b>	3 632
Projets communautaires et autres	<b>145 556</b>	161 438
	<b>153 792</b>	165 070

#### 11. Engagements

L'Association s'est engagée, en vertu de contrats de location-exploitation, à louer des locaux en plus de divers équipements. Les loyers futurs annuels approximatifs pour les années suivantes sont :

2026	319 792
2027	196 408
2028	4 520
2029	1 623
2030 et suivantes	319
	<b>522 662</b>

#### 12. Régime de retraite

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007, les employés de l'Association qui sont membres du Syndicat canadien de la fonction publique sont devenus membres d'un Régime de retraite multi-secteur. Au cours de l'exercice, les contributions versées par l'Association au nom de ces employés s'élèvent à 201 910\$ (187 958 \$ en 2025). Les cotisations de l'Association sont égales à celles des participants.

#### 13. Dépendance économique

Du point de vue économique, l'Association dépend des subventions reçues du MDESC. Le total des produits de subventions du MDESC est présenté à l'état des résultats.

**14. Gestion du capital**

L'objectif de l'Association quant à la gestion de son capital, est de maintenir son statut d'organisme sans but lucratif afin de réaliser sa mission. Le capital de l'Association se définit comme étant ses actifs nets. L'Association gère plusieurs subventions pour lesquelles il existe des affectations d'origine externe précisant les conditions à respecter pour utiliser ces ressources financières. L'Association s'est conformée aux exigences de ces apports affectés. La définition du capital et les objectifs et politiques en matière de gestion du capital sont demeurés inchangés par rapport à l'exercice précédent.

**15. Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation**

	<b>2026</b>	2025
	<b>\$</b>	\$
Débiteurs	<b>(61 189)</b>	5 501
Frais payés d'avance	<b>6 369</b>	(14 905)
Créditeurs et charges à payer	<b>(475 166)</b>	261 473
Apports reportés	<b>(28 994)</b>	(19 801)
Revenu perçu d'avance	<b>4 079</b>	(9 179)
	<b>(554 901)</b>	223 089

**16. Instruments financiers et gestion des risques**

L'Association est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'Association.

*Risque de crédit*

Les instruments financiers qui exposent potentiellement l'Association à un risque de crédit représentent principalement les subventions à recevoir et des taxes de ventes à recevoir. De ce fait, l'exposition de l'Association aux créances douteuses n'est pas importante.

*Risque de taux d'intérêt*

La marge de crédit autorisée porte intérêt à taux variable et expose donc l'Association à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

*Risque de liquidité*

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'Association dispose de sources de financement sous la forme de marges de crédit de montant autorisé suffisant. L'Association établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

## Association pour l'intégration sociale d'Ottawa

### Produits et charges par programme - Annexe

Exercice terminé le 31 mars 2026

	Soutien à la vie en groupe	Soutien famille hôte	Soutien vie autonome	Soutien participation communautaire	Soutien de relève	Soutien à l'emploi	Soutien de relève en résidence enfants	Services de soutien communautaire enfants	Financement auto-généré	Total	Total	
Administration	F600	F600	F600	F605	F605	F607	F608	E701		2026	2025	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
<b>Produits</b>												
Subventions du M.S.E.S.C..	—	6 951 398	1 924 424	683 384	1 444 987	500 201	385 160	33 975	29 564	—	11 953 093	12 059 725
Autres subventions et contributions	—	31 801	11 859	2 360	800	—	—	—	—	8 928	55 748	146 029
Contribution des personnes	—	439 189	43 600	—	64 400	18 328	923	—	—	83 973	650 413	646 956
Amortissement des apports reportés	—	110 301	9 623	—	28 615	—	112	—	—	12 206	160 857	172 740
Fonds passeport	—	—	—	—	—	—	—	—	—	443 751	443 751	422 027
Autres produits	23 423	—	—	—	1 000	—	1 686	—	—	127 683	153 792	165 070
	<b>23 423</b>	<b>7 532 689</b>	<b>1 989 506</b>	<b>685 744</b>	<b>1 539 802</b>	<b>518 529</b>	<b>387 881</b>	<b>33 975</b>	<b>29 564</b>	<b>676 541</b>	<b>13 417 654</b>	<b>13 612 547</b>
<b>Charges</b>												
Salaires et charges sociales	666 848	5 689 115	711 860	503 782	1 058 301	375 610	346 877	4 383	—	112 825	9 469 601	9 686 435
Déplacements	8 371	137 340	82 108	15 433	8 574	9 550	2 408	—	—	47 228	311 012	326 398
Frais de communications	8 713	29 554	9 731	4 587	13 683	1 519	2 889	—	—	16 655	87 331	84 225
Loyer	53 973	54 953	110 716	26 736	114 939	4 512	16 041	—	—	—	381 870	366 586
Services publics	—	67 301	5 846	—	—	2 239	—	—	—	450	75 836	72 369
Formation	8 975	113 053	9 790	8 136	24 602	1 926	3 100	—	—	—	169 582	142 944
Publicité et promotion	23 441	907	1 009	—	962	—	963	—	—	—	27 282	22 231
Entretien et réparations	11 628	298 743	30 415	2 246	38 110	9 753	1 347	—	—	4 811	397 053	409 054
Achats de services professionnels	235 867	26 659	—	—	4 627	—	—	—	—	—	267 153	179 652
Achats de services en technologie de l'information	77 286	48 717	16 139	12 180	23 366	2 101	7 292	—	—	11 596	198 677	175 716
Achats de services pour les personnes	—	15 663	25 772	6 696	18 561	345	112	—	—	368 061	435 210	436 155
Achats de services en milieux de vie	—	330	670 149	3 590	—	5 945	—	—	26 564	3 600	710 178	764 087
Achats de services divers	27 676	15 804	2 793	—	2 474	—	—	—	—	28 837	77 584	105 498
Assurances	13 842	44 451	4 297	1 437	4 751	1 015	867	92	—	—	70 752	65 866
Fournitures et équipement	37 990	363 632	18 526	6 833	59 201	10 466	2 577	—	—	29 002	528 227	537 157
Amortissement des immobilisations corporelles	—	110 301	9 623	—	28 615	—	112	—	—	12 206	160 857	172 740
Divers	21 047	4 878	7 609	319	1 248	145	—	—	—	1 800	37 046	27 438
Dépenses d'administration (recouvrement)	(1 172 234)	685 777	185 697	65 943	143 105	48 267	37 166	3 279	3 000	—	—	—
	<b>23 423</b>	<b>7 707 178</b>	<b>1 902 080</b>	<b>657 918</b>	<b>1 545 119</b>	<b>473 393</b>	<b>421 751</b>	<b>7 754</b>	<b>29 564</b>	<b>637 071</b>	<b>13 405 251</b>	<b>13 574 551</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	—	<b>(174 489)</b>	<b>87 426</b>	<b>27 826</b>	<b>(5 317)</b>	<b>45 136</b>	<b>(33 870)</b>	<b>26 221</b>	—	<b>39 470</b>	<b>12 403</b>	<b>37 996</b>